

Destinataires:

- Toni Brunner, conseiller national, président UDC Suisse
- Adrian Amstutz, conseiller national, président du groupe parlementaire UDC

Pour information:

- Alfred Heer, président de l'UDC du canton de Zurich

Herrliberg, 9 ,mai 2014

**Objet: priorités de ma future activité politique**

Messieurs les Présidents,

Après mûres réflexions et conformément aux entretiens que j'ai eus en décembre dernier déjà avec le conseiller national Toni Brunner et l'ancien conseiller national Walter Frey, j'ai l'intention de concentrer désormais mon activité politique sur les questions essentielles pour notre pays.

Les valeurs centrales de notre pays, soit celles qui garantissent la liberté, la prospérité et la sécurité de la population, sont sérieusement menacées par la politique menée actuellement par la Berne fédérale: l'administration, le Conseil fédéral, la majorité du Parlement et, depuis quelque temps, également le Tribunal fédéral sont en train d'abandonner l'indépendance de la Suisse au profit de l'UE. Il s'agit de combattre avec détermination cette tendance, notamment face aux projets suivants:

1. La principale menace contre notre pays provient du projet de rattachement institutionnel de la Suisse à l'UE avec la reprise automatique – on utilise aujourd'hui le terme de "dynamique" – de droit étranger et la subordination de la Suisse à la Cour de justice européenne. La Suisse entrerait ainsi progressivement dans l'Union européenne et dans le marché intérieur européen. L'objectif de ce procédé est de faire adhérer la Suisse à l'UE sans le dire ouvertement aux citoyennes et aux citoyens. Il faut donc que je concentre ma force de travail politique à empêcher l'adhésion à l'UE, notamment en tant que président du "Comité contre l'adhésion insidieuse à l'UE" qui est en cours de constitution (EU-No / UE-Non).
2. Il faut en outre absolument faire respecter le nouvel article constitutionnel sur la limitation de l'immigration que le souverain a accepté le 9 février 2014. Les signaux politiques que nous recevons actuellement à ce sujet ne nous encouragent guère à penser que cette disposition constitutionnelle sera fidèlement appliquée. On tente manifestement une fois de plus d'éluder le souverain, donc les citoyennes et les citoyens, ainsi que l'Etat de droit. A titre de mesure préventive, nous devons nous préparer à provoquer un nouveau scrutin populaire. Je me consacrerai rapidement à ce projet, d'autant plus qu'il est étroitement lié à la question du rattachement institutionnel.

Pour me permettre de consacrer tout mon temps à ces deux principaux projets, il est indispensable d'écarter certaines activités secondaires. Mon travail parlementaire en fait actuellement partie. L'efficacité du Parlement a fortement baissé à la suite d'une bureaucratisation outrancière de cette institution. La conséquence est que le travail parlementaire prend toujours plus de temps, si bien qu'aujourd'hui il n'y a plus guère que des parlementaires professionnels aux Chambres fédérales. Voilà pourquoi je remets mon mandat de conseiller national pour le 31 mai 2014 (voir lettre de démission en annexe).

L'UDC jouant un rôle important dans ces questions essentielles pour notre pays, je resterai, comme promis, vice-président de l'UDC Suisse et je participerai à ce titre comme jusqu'ici aux séances des organes du parti.

Je vous remercie, Monsieur le Président du Parti, Monsieur le Président du Groupe parlementaire, de votre grand et exigeant travail politique qui vise exclusivement le bien de notre pays et je vous adresse mes salutations confraternelles.

Christoph Blocher